



RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL

à l'appui d'une demande de crédit pour le remplacement des trois panneaux de "bienvenue" aux entrées de la Ville du Locle et la mise en place de nouveaux supports en ville réservés aux musées

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Introduction

Après avoir revu et adapté le projet suite aux remarques faites lors de la première présentation de celui-ci en 2007, nous vous remettons la nouvelle version des panneaux d'information et de bienvenue en Ville du Locle. Les panneaux actuels seront remplacés aux trois entrées principales de la ville.

C'est dans une suite logique de communication originale et innovante qui a fait ses preuves avec la BD "Bienvenue au Locle" que nous vous proposons aujourd'hui ce projet. Le panneau de base est plus sobre que la première mouture et fait un clin d'œil bienvenu à l'industrie qui a et fait la renommée de la Mère Commune : l'horlogerie. L'afficheur graphique électronique est géré directement par ordinateur depuis l'Hôtel de Ville. Les informations transmises pourront tout aussi bien être communales que culturelles et d'intérêt général.

Inclus dans cette demande de crédit, et afin de combler un manque évident, nous vous proposons d'implanter en trois endroits différents de la ville de nouveaux panneaux d'information destinés uniquement à nos trois musées. D'une dimension de 1090 mm s/1480 mm, ils permettront la pose d'affiches A0 qui nous seront fournies directement par les musées.

Projet

Panneaux entrées de ville

Le panneau de base est légèrement plus petit que dans le 1^{er} projet, 4 m s/3 m, alors que l'afficheur graphique mesure 2,15 m s/0.93 m. Les emplacements réservés aux sociétés locales disparaissent, les informations étant reprises par le tableau électronique.

Afficheur graphique

Un afficheur graphique sera inséré dans le panneau principal. De multiples informations pourront être transmises simultanément sur les trois afficheurs. L'envoi et la gestion de ces informations se feront depuis le bureau promotionnel par transmission GSM depuis l'ordinateur.

Il est important de signaler ici qu'il ne s'agit en aucun cas d'un affichage défilant ou tournant qui n'aurait aucun sens pour une information destinée aux automobilistes. D'autre part, comme il s'agit d'un panneau graphique, la grandeur des caractères peut varier.

De très nombreuses pages peuvent être programmées. La durée d'affichage des pages est modifiable à tout moment en fonction de l'importance de l'information. On peut imaginer un changement après 5 min, 10 min, 1 heure, etc. La transmission d'informations est très rapide et permet, en réagissant instantanément, de montrer le dynamisme de la Ville du Locle.

Notre image en sera ainsi encore nettement améliorée. Quelques exemples d'informations possibles :

- aide à la rénovation d'appartements
- promotion du lotissement des Malpierrez
- annonce d'un événement important pour la ville (inscription au patrimoine de l'UNESCO, par exemple)
- inauguration de nouvelles infrastructures (ex. ascenseur pour la gare)
- annonce de manifestations importantes
- promotion permanente de nos atouts et de nos infrastructures (sentier nature, parcours horloger, fontaines, musées, etc.)
- ...

Parfait exemple de l'emploi de cet affichage électronique : Les Promos ! En effet, ces panneaux étant essentiellement destinés aux automobilistes, une information claire, précise et surtout fort appréciée pourrait être faite non seulement pour annoncer la manifestation mais également pour prévenir des perturbations au niveau du trafic. Une façon conviviale pour remercier les automobilistes de leur compréhension. Dans ce cas de figure, on peut imaginer que ces informations auraient la priorité durant les deux ou trois jours précédant la manifestation. En résumé, amélioration de la communication pour les promos ... sans coûts supplémentaires.

Autre exemple d'une application rapide : dans les minutes qui suivent la décision du comité de l'UNESCO, l'information est diffusée sur les panneaux.

Fiche technique

Le fournisseur représentant les afficheurs graphiques choisis est basé à Nyon. Une entreprise française a également été contactée mais l'approche est plus difficile et les prix sont sensiblement les mêmes. D'autre part, pour la maintenance, et grâce à la proximité, les rapports seront facilités.

La face avant de l'afficheur est en polycarbonate de 4 mm d'épaisseur, anti-reflets qui garantit une protection permanente contre tous les éléments naturels (poussières, pluie, vent, neige, canicule, grand froid).

La couleur "ambre" des diodes extérieures et un caisson noir garantissent une très bonne lisibilité. Il est important de préciser que les diodes sont visibles même en plein soleil.

Garantie et maintenance :

- garantie 2 ans pièces et main-d'œuvre. Au-delà, possibilité d'un contrat de maintenance.
- service après-vente : assuré par le fournisseur tous les jours ouvrables.

Il est à noter qu'une demande et étude a été faite auprès de deux entreprises spécialisées pour une alimentation avec panneaux solaires. Il s'avère, après réflexion, que le coût serait totalement disproportionné. Il faut compter pour une installation photovoltaïque env. fr 40'000.-- par panneau. A cela s'ajoute non pas un boîtier mais un cabanon pour le stockage des batteries ainsi que les travaux de génie civil pour la fixation du support pour les modules solaires. D'autre part, les très grandes variations de température que nous avons dans notre région pourraient générer des pannes fréquentes et un entretien coûteux.

La consommation mensuelle par panneau est estimée à 144 kWh, ce qui correspond à un coût de fr 48.60. Total mensuel pour les 3 panneaux : fr 145.80.

Emplacements

Les emplacements de ces 3 panneaux sont situés à proximité d'un candélabre, évitant ainsi d'ajouter encore un éclairage supplémentaire. Il n'est pas inutile ici de rappeler que ces panneaux d'informations sont principalement destinés aux automobilistes et servent également de souhaits de bienvenue au Locle. Ils doivent donc se situer aux entrées de ville.

- entrée Est : à la hauteur du passage souterrain pour piétons
- entrée Ouest : sur l'îlot Klaus, en face du garage des Trois Rois
- entrée Sud : à la hauteur de la menuiserie Conti, comme actuellement (à noter ici que nous devons nous connecter électriquement à la menuiserie avec un tableau séparé bien entendu. Nos remerciements vont à M. Conti qui a accepté sans problème cette solution).

Pour information, nous remettons en annexe à chaque chef de groupe un montage photo représentant ces trois emplacements.

Pour l'entrée Est, précisons également que le panneau reposera sur les deux côtés du muret surplombant l'escalier du sous-voie. Il bénéficiera également de l'éclairage public.

Il est important de signaler que le Service cantonal des ponts et chaussées a donné son préavis favorable pour ces emplacements.

Nouveaux panneaux pour les musées

Depuis l'été 2008, nous étudions de quelle manière la visibilité et la promotion de nos trois musées peuvent être sensiblement améliorées. Nous vous proposons de nouveaux panneaux qui se distinguent par leur design parfaitement adapté pour la présentation de musées et de leurs expositions.

3 sites comprenant chacun 3 panneaux (1 par musée) sont prévus. Les vitrines bifaciales sont formées d'une structure et d'un cadre robuste en profils aluminium couleur argent avec illumination centrale.

Les emplacements prévus : Parvis de l'Hôtel de Ville - Office du tourisme / Moulins souterrains du Col-des-Roches - Gare

Précisons que ce projet a été présenté aux conservatrices de nos musées.

Ce projet répond à nos yeux au postulat du groupe socialiste par Mme Corine Bolay Mercier, déposé à l'occasion du Conseil général du 11 décembre 2008.

Améliorer la visibilité de nos musées.

Le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier la mise en place d'une stratégie de promotion de nos musées. Il nous semble impératif de donner à nos institutions muséales une visibilité plus efficace que celle existant aujourd'hui. Effectivement, peu d'indications existent aujourd'hui pour rappeler à nos habitants et aux visiteurs l'existence de nos 3 magnifiques musées.

Notre ville pourrait s'appuyer sur les promotions muséales existant dans d'autres cités, à savoir : placer aux entrées de la ville des enseignes signalant l'existence de nos 3 musées ; ou encore mettre en place à des endroits définis des panneaux expressément destinés aux expositions temporaires, etc.

Pour élaborer cette stratégie de promotion des musées, il nous apparaît important que les 3 conservatrices de musées soient associées à la réflexion, pourquoi pas par la constitution d'un groupe de travail ?

Nous proposons dès lors le classement du postulat.

Collaboration avec La Chaux-de-Fonds

Une collaboration avec La Chaux-de-Fonds aurait été tout à fait envisageable voire souhaitable.

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a présenté un rapport à son législatif au début de l'année sans consultation avec les autorités locloises, ayant confondu nos vitrines d'information destinées aux sociétés locales avec un concept de mise en valeur de nos musées.

Elimination de la "pointe de ski"

Dans ce même rapport, nous vous proposons de retirer la "pointe de ski" qui se trouve à mi-hauteur de la descente du Crêt-du-Loche et qui est dans un état pitoyable, et ce en totale entente avec l'ADL, qui avait participé financièrement à sa pose. Le mandat pour ces travaux sera donné probablement à la Sombaille Jeunesse à La Chaux-de-Fonds.

Coûts

Les devis pour ce projet se présentent comme suit :

Panneaux entrées de ville

- panneaux de base	3 x 8'000.--	Fr. 24'000.—
- afficheurs graphiques	3 x 17'633.35	Fr. 52'900.—
- électricité		<u>Fr. 15'000.—</u>
		Fr. 91'900.—
- TVA 7.6%		<u>Fr. 6'984.—</u>
		Fr. 98'884.—
- prestations service de la voirie / génie civil		<u>Fr. 20'000.—</u>
Sous total 1		Fr 118'884.—

Vitrines musées

- 9 vitrines bifaciales	9 x 4'120.--	Fr 37'080.—
- électricité		<u>Fr 10'000.—</u>
		Fr 47'080.—
- TVA 7.6% s/47'080.--		<u>Fr 3'578.—</u>
Sous total 2		Fr 50'658.--
- prestation voirie		Fr 30'000.—
- élimination "pointe de ski"		Fr. 3'000.—
- divers et imprévus		<u>Fr. 7'458.—</u>
Sous total 3		Fr 40'458.--

Total TVA incluse

Fr. 210'000.—
=====

Conclusion

Avec la pose de cette nouvelle infrastructure de communication la Ville du Locle fait sans aucun doute figure de pionnière pour la Suisse. L'affichage graphique permet une communication attractive et rapide avec texte et logo. Réagir rapidement, communiquer de façon innovante, imaginer de nouvelles solutions : c'est clairement dans cette logique que s'inscrit ce projet digne d'une ville industrielle de haute technologie.

La qualité de nos musées mérite clairement une meilleure visibilité et promotion. Les nouveaux supports prévus complètent judicieusement les vitrines pour les annonces de manifestations qui remportent un très vif succès auprès des sociétés locales.

Nous ne doutons pas que vous serez convaincus par la pertinence de ce projet qui devrait donner un éclat supplémentaire à l'image de notre ville.

Nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à bien vouloir voter l'arrêté suivant :

Le Conseil général de la Commune du Locle,
Vu le rapport du Conseil communal du 8 avril 2009,
Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Sur proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Un crédit de Fr. 210'000.- est accordé au Conseil communal pour la pose de trois nouveaux panneaux de bienvenue et d'information aux entrées de la ville ainsi que pour 9 nouveaux panneaux réservés aux Musées.

Art. 2.- La dépense sera portée au compte 506.019.

Art. 3.- Les modalités d'amortissement seront de 20%.

Art. 4.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement du crédit.

Art. 5.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Le Locle, le 8 avril 2009

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le secrétaire,

D. de la Reussille J.-P. Franchon